

DEPARTEMENT

Le

26 FEV. 2015

EXTRAIT DU REGISTRE

MARTINIQUE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

## Séance du mercredi 11 février 2015

L'an deux mille quinze et le **onze février** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

**Etaient présents :** MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN, Philippe TAIEB.

**Absents excusés :** MM Emile GONIER, Christine ALIKER, Éric JULAT, Raphaël BORDELAIS, Laurie ABAUL, Charles ANIN, Nicole DUFEAL, Patrice CHARLEBOIS, Max ORVILLE, Renaud SAINT-ALBIN.

**Absents :** MM Patrick FLERIAG, Dominique CUPIT, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

**Procurations :** MM Éric JULAT, Raphaël BORDELAIS, Charles ANIN, Nicole DUFEAL, Patrice CHARLEBOIS ont respectivement donné procuration à William PAULIN, Félix CATHERINE, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Antoine JEAN-BOLO, Maurice JOSEPH-MONROSE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	22	27
		Dont procurations
		05
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
27	00	00

Date de la convocation

**05/02/2015**

Date d'affichage

**05/02/2015**

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

**ADMINISTRATIF**

\*\*\*\*\*

Mission du Maire

Participation aux rencontres territoriales Antilles-Guyane

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Gérard CHAUVET

**MISSION DE MONSIEUR LE MAIRE  
PARTICIPATION AUX RENCONTRES TERRITORIALES DES MAIRES DES  
ANTILLES GUYANE**

À la demande de Monsieur le Maire, Madame Cémiane MOUTOUCOUMARO indique que par délibération du 27 mai 2009, le Conseil municipal a approuvé l'adhésion de la ville de Schœlcher à l'Association des Petites Villes de France (APVF).

Cette association organise des rencontres au cours desquelles sont traitées des questions portant sur divers domaines.

Dans ce cadre, l'APVF a informé la ville de l'organisation des Rencontres Territoriales des Maires des Antilles Guyane le vendredi 12 décembre 2014 au Gosier en Guadeloupe.

Compte tenu de l'intérêt pour la ville des thèmes qui sont abordés, il est proposé au Conseil d'approuver la participation de Monsieur le Maire à ces rencontres.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Madame Cémiane MOUTOUCOUMARO et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de prendre en charge les frais correspondants comme suit :

- frais d'inscription et de participation à ces rencontres ;
- frais de transports (billet d'avion, taxi) ;
- frais de restauration afférents aux déplacements de Monsieur le Maire en Guadeloupe conformément aux termes de la délibération n° 2012-14-111 du 19 décembre 2012.

Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 25 FEV. 2015

Le Maire



*[Signature]*  
CLEMENTE

